



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tribunaux

Question écrite n° 6962

Texte de la question

M. René Dosière appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'effectif des juridictions au 1er novembre 1997. Il souhaite connaître de façon précise par juridiction le nombre de postes vacants ainsi que les effectifs éventuellement en surnombre. Plus généralement, il souhaite connaître les mesures envisagées pour combler les postes vacants.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'à l'issue de l'affectation des auditeurs de justice et des magistrats issus des concours exceptionnels, l'effectif budgétaire théorique fera apparaître au 1er septembre 1999 145 postes vacants ainsi répartis : 105 postes de magistrats du siège ; 39,5 postes de magistrats du parquet ; soit 2,73 % de l'effectif budgétaire. Le tableau ci-après reprend la projection des postes vacants au 1er septembre 1999.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6962

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 1997, page 4325

Réponse publiée le : 25 octobre 1999, page 6198